

Chers membres de l'AHMV,

Le 3 juillet dernier, nous avons lancé la période d'inscription pour la saison 2025-2026. Comme mentionné dans notre précédente communication, la réduction importante des contributions de notre deuxième partenaire financier exerçait une pression considérable sur les tarifs des différentes catégories. Je tiens à le rappeler : cette perte est significative et touche l'ensemble des organismes soutenus par cet acteur.

Malgré ce contexte difficile, notre équipe n'a jamais baissé les bras. Depuis la saison dernière, nous redoublons d'efforts pour identifier de nouvelles sources de financement afin d'atténuer l'impact financier pour les familles, et ces démarches se sont poursuivies même après l'ouverture des inscriptions.

Ces efforts nous ont récemment conduits à des discussions fructueuses avec la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, principal partenaire de l'association. Grâce à ce soutien renouvelé, nous avons le plaisir de vous annoncer une réduction des frais initialement prévus, applicable à la majorité des catégories. Les nouvelles grilles tarifaires entreront en vigueur dès le 10 juillet 2025.

Les membres ayant déjà complété leur inscription par carte de crédit recevront automatiquement un remboursement correspondant à la différence entre l'ancien tarif et le nouveau. Pour ceux ayant payé par Interac, nous communiquerons avec vous dans les prochains jours afin de procéder au remboursement.

Je tiens à souligner le travail remarquable des membres du conseil d'administration. La recherche de nouvelles sources de revenus demeure au cœur de nos priorités. Enfin, je souhaite saluer l'engagement précieux de notre municipalité envers la jeunesse sportive.

Pour toute question, n'hésitez pas à me contacter à l'adresse suivante :  
president@ahmv.org.

Sportivement,

***David Ouellet***

Président, AHMV

AHMV®